Cfdt: RETRAITÉS

COMMISSION LOGEMENT ET CADRE DE VIE

La lettre

n°11 novembre 26



La CNSA soutient l'habitat intermédiaire

La CNSA mobilise 30 millions d'euros avec l'Assurance retraite pour créer ou agrandir des résidences autonomie. L'aide atteint 10 000 euros par place créée, et 12 000 euros en Corse et outre-mer, pour des opérations devant démarrer avant le 30 octobre 2029. Avec la Caisse des dépôts, elle lance également un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour accompagner cinq départements dans le déploiement de l'habitat intermédiaire et élaborer des outils utiles à tous les territoires. Attention : les candidatures sont ouvertes jusqu'au 16 novembre 2026.

➡️La CFDT Retraités a abordé le manque de logements intermédiaires lors de sa journée nationale du 11 juin 2026. Elle pointe régulièrement le manque de places dans les résidences autonomies publiques.

La précarité se diversifie selon les CCAS

Selon une enquête de l'Unccas auprès de 414 CCAS et CIAS, 63 % constatent une hausse du nombre de personnes peinant à couvrir leurs dépenses quotidiennes. Renoncements au chauffage, aux soins et aux droits, ainsi que non-recours aux aides, complètent ces constats, qui touchent tous les types de territoires.

➡️La CFDT Retraités est consciente de l'importance des CCAS/CIAS et cette enquête le confirme. Les personnes âgées sont souvent concernées par ces difficultés et ont besoin d'accompagnements.

Isolement et mobilité des personnes âgées

Selon un rapport des Petits frères des pauvres, un million de personnes de plus de 60 ans sont assignées à domicile : elles ne marchent pas plus de 15 minutes par jour et n'utilisent ni voiture ni transports en commun. La précarité aggrave ces difficultés et limite les liens avec les proches. Le manque de mobilité compromet aussi l'accès aux soins : 1,5 million de personnes âgées ont déjà dû y renoncer faute de moyens de locomotion.

➡️La CFDT Retraités travaille sur le sujet du cadre de vie au sens large aux côtés du réseau Villes amies des aînés et au sein des CCAS dans lesquels elle a pu mandater des adhérents. C'est une de ses préoccupations majeures.

Accessibilité : des repères pour agir

Garantir l'accessibilité de toute la chaîne de déplacement, de la voirie aux transports et aux bâtiments, implique une action transversale des collectivités. Le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) présente les obligations et les ressources pour passer à l'action, notamment la boîte à outils nationale Améliorer l'accessibilité en tant qu'élu local et le référentiel destiné aux élus.

Leasing pompe à chaleur pour les ménages modestes

Lancé le 1er octobre 2026, le leasing pompe à chaleur vise à permettre à 55 000 ménages modestes, propriétaires d'une maison individuelle, de remplacer leur chaudière à gaz ou au fioul sans augmenter leurs dépenses mensuelles. Six consortiums proposeront une offre intégrant installation, électricité, maintenance et étalement du reste à charge sur trois ans. Le dispositif prévoit une aide moyenne de 9 800 euros par ménage. Pour vérifier votre éligibilité.

➡️La CFDT Retraités revendique l'aide aux ménages modestes afin de s'équiper de moyens de chauffage plus économiques, surtout avec la hausse actuelle des produits pétroliers.

Chauffage renouvelable : un simulateur gratuit

Le service public France Chaleur Urbaine, porté par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), propose un simulateur gratuit pour aider les particuliers et les copropriétés à identifier les solutions de chauffage renouvelable adaptées à leur bâtiment et les oriente vers des conseillers pour accompagner le projet.

➡️La CFDT Retraités apprécie cet appui important dans une démarche de rénovation énergétique.

Rénovation énergétique : les bons réflexes contre les arnaques

Devis opaques, crédits dissimulés, faux labels : la rénovation énergétique exige de la vigilance. Ne donnez pas suite au démarchage par téléphone, SMS, courriel ou réseaux sociaux et ne communiquez pas vos données personnelles. Avant de signer, sollicitez gratuitement France Rénov', comparez les devis, vérifiez le label RGE et les conditions de crédit. En cas de litige, signalez les difficultés sur SignalConso et faites-vous accompagner par une association de consommateurs ou un conciliateur de justice.

Encadrement des loyers : le Sénat vote une prolongation de deux ans

Le Sénat a adopté le 21 octobre une prolongation de deux ans de l'expérimentation de l'encadrement des loyers, sans l'étendre à de nouvelles communes. Cette reconduction doit permettre de mieux évaluer les effets du dispositif sur les loyers et l'offre locative. Pour éviter son extinction le 23 novembre, l'Assemblée nationale devra voter le texte sans modification ; son examen est pressenti le 19 novembre.

➡️La CFDT Retraités soutient un encadrement des loyers qui a montré son efficacité dans la majorité des villes qui l'ont testé.

Expulsions locatives : un enjeu de santé

Alors que 25 000 expulsions locatives (5 000 en 1997) ont été réalisées avec le concours de la force publique en 2025, la Fondation pour le Logement alerte sur leurs liens avec la santé. La maladie peut entraîner des impayés et compliquer l'accompagnement social ; à son tour, l'expulsion peut aggraver la souffrance psychologique et compromettre la continuité des soins. La Fondation appelle à renforcer les liens entre prévention des expulsions et acteurs de la santé, notamment les conseils locaux de santé mentale.

➡️La CFDT Retraités demande que chaque cas soit étudié soigneusement quant à l'implication que cette expulsion pourrait avoir sur la santé du locataire expulsé.

Droit au logement opposable (DALO) : des associations alertent sur un recul des droits

Près de vingt ans après l'adoption du DALO, trois responsables associatifs dénoncent des projets qui fragiliseraient les recours des personnes mal logées : retards de relogement et paiement partiel des astreintes dues par l'État. Ils réclament la mobilisation des pouvoirs des préfets et une politique favorisant l'accès à des logements abordables.

➡️La CFDT Retraités exige l'application de ce droit essentiel.

Ascenseurs : les bailleurs sociaux renforcent le pilotage de leur parc

Face au vieillissement de la population et à l'usure des équipements, les bailleurs sociaux renforcent la maintenance et le renouvellement de leurs ascenseurs. Plusieurs leviers existent : expertise technique, supervision des pannes, stocks de pièces détachées et ouverture des technologies. En cas de panne prolongée, des services de portage et d'accompagnement sont proposés aux locataires les plus vulnérables.

➡️La CFDT Retraités note avec satisfaction cette prise de conscience et les services offerts en cas de panne.